



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 1

Amphithéâtre

8h40 – 9h00

Accueil des participants – Remise des dossiers

9h00 – 10h15

Présentation du cycle et tour de table : présentation des participants

Bureau intelligence économique et cyberdéfense de l'IHEDN

10h30 – 12h30

Introduction à l'intelligence économique : historique et définitions et présentation de l'exercice

Professeur des universités

12h30 – 14h00

Repas commun à l'école militaire

14h00 – 16h30

Analyse comparée des pratiques d'IE

Expert Intelligence économique

Présentation et analyse des dispositifs et pratiques d'Intelligence économique des grandes puissances mondiales.

16h30 – 18h30

Droit de l'intelligence économique

Avocat au Barreau de Paris – spécialiste du droit des systèmes d'information et de communication

S'il n'existe pas à proprement parler d'un droit de l'intelligence économique, le droit commun fixe néanmoins la limite des activités de collecte et de sécurité des informations. Précisément, les dernières évolutions légales et jurisprudentielles en matière de données ont fait émerger un nouveau corpus juridique qui constitue désormais un droit de l'information protégée, qui diffère du droit à l'information. L'intervention permettra de mettre en relief les conflits de normes entre transparence et secret, qui se trouvent au coeur des enjeux actuels d'intelligence économique et stratégique.

Travaux de comité – Salles disponible jusqu'à 20h



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 2

Amphithéâtre

9h00 – 10h00 **Retour d'expérience : la pratique de la veille dans un grand groupe**

Formateur / Expert / Praticien

10h15 – 12h30 **La veille stratégique en source ouverte : outils, méthodes et enjeux**

Formateur / Expert / Praticien

12h30 – 14h00 *Repas de travail tutoré*

14h00 – 15h30 **La gestion des connaissances / Knowledge management**

Knowledge Manager / Expert / Praticien

Le "Knowledge Management" (KM) est une démarche systémique destinée à développer le partage, l'explicitation, la capitalisation, la dissémination et le transfert des connaissances critiques. Le KM regroupe l'ensemble des activités destinées à transformer la connaissance acquise par les salariés en savoir d'entreprise.

15h45 – 18h15 **Retour d'expérience : la pratique de la veille dans un grand groupe**

Formateur / Expert / Praticien

Travaux de comité – Salles disponible jusqu'à 20h



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 3

Amphithéâtre

9h00 - 12h30

La sécurité économique et la protection du patrimoine

Formateur / Expert / Praticien

12h30 – 14h00

Repas commun à l'école militaire

14h00 – 16h30

La pratique de la Cybersécurité

Consultant/Expert / Enseignant

Panorama de l'utilisation d'internet dans le monde et des enjeux que cela implique (quelle gouvernance ? Internet est-il neutre ?), notamment en terme de sécurité pour les entreprises (déroulés des différentes types de cyberattaques)

16h45 – 18h30

Cybersécurité : aspects juridiques

Avocat au Barreau de Paris – spécialiste du droit des systèmes d'information et de communication

La sécurité des systèmes d'information (réseaux, matériels et logiciels) et des données qu'ils traitent – ou cybersécurité – est un défi majeur pour les organisations privées et publiques, tant les menaces se sont accrues ces dernières années. Cette sécurité passe par la mise en œuvre de mesures techniques et de règles s'imposant aux personnels, permettant des actions tant préventives que curatives, ainsi que des sanctions en cas de violation.

Or, pour être efficaces et atteindre leurs objectifs, ces mesures et règles doivent être licites, tant au regard de la protection des données personnelles et de la vie privée, que du droit du travail. C'est tout l'enjeu de l'utilisation du droit aux fins de protection.

Travaux de comité – Salles disponible jusqu'à 20h



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 4

Amphithéâtre

Matin

9h00 – 10h30

Le secret des affaires

Consultant/Expert / Enseignant

L'Entreprise développe des stratégies, des savoir-faire qui suscitent la convoitise.

S'il est bien clair que la responsabilité de mettre en place des dispositifs/dispositions d'un niveau suffisant pour protéger ses informations incombe à l'Entreprise, cette dernière attend du législateur la mise au point d'outils efficaces qui soient de nature à freiner les ambitions des prédateurs. Or en matière de protection du secret, le paysage juridique est très fragmenté.

Le projet de loi, tel qu'il a été présenté le 16 juillet 2014, constitue la troisième tentative de donner une réponse appropriée à cette problématique. Il s'inscrit dans une dynamique européenne qui a conduit à une proposition de Directive.

10h45 – 12h30

Les enjeux stratégiques de la propriété intellectuelle

Associé – Cabinet membre de l'Association de Conseils en Propriété Intellectuelle (ACPI)

La Propriété Intellectuelle est une assurance sur la prospérité car celle-ci permet la capitalisation de l'innovation et la création de richesses à partir de celle-ci. Au-delà de sa vocation première qui est de protéger les innovations et créations, les entreprises ont compris que la Propriété Intellectuelle peut être également utilisée comme un outil stratégique puissant et constitue de fait un élément important d'intelligence économique.

Les entreprises ont, par conséquent, développé des visions stratégiques dans leurs utilisations de la Propriété Intellectuelle. Cette présentation a notamment pour objectif de vous présenter, à travers des exemples concrets, les différentes stratégies de Propriété Intellectuelle qui peuvent être élaborées par les entreprises ainsi que leurs conséquences pour les acteurs économiques concernés.

12h30 – 14h00

Repas commun à l'école militaire



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 4

Amphithéâtre

Après - midi

14h00 – 15h30 La normalisation : un vecteur d'influence

AFNOR

Le mot « norme » a plusieurs acceptions ; il renvoie tantôt à la réglementation tantôt à un document de référence, d'application volontaire et construit sur la base du consensus. L'objet de l'intervention est de présenter la normalisation, son organisation en France, en Europe et au niveau international et d'illustrer comment celle-ci peut être un accélérateur d'innovations et de développement, tout en répondant aux besoins des acteurs économiques. Outil de compétitivité, il convient d'en comprendre les règles pour être à même de définir son niveau d'implication, adapté à sa stratégie.

15h45 – 16h45 Libre propos sur la loi Sapin 2

Avocat au barreau de Paris

La loi Sapin II, adoptée le 9 décembre 2016, a pour objectif ambitieux de rapprocher la France des standards internationaux les plus exigeants en matière de lutte contre la corruption (FCPA, UKBA). Un an et demi après son adoption, nous reviendrons sur les principaux apports de cette loi (création d'une Agence française anticorruption, protection des lanceurs d'alerte, obligation de prévention de la corruption, instauration de la convention judiciaire d'intérêt public, etc.) afin de permettre aux différents acteurs de mieux cerner les enjeux liés aux politiques anticorruption.

17h00 – 18h00 L'enjeu de la lutte contre la contrefaçon pour les entreprises

Avocat au barreau de Paris



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 5

Amphithéâtre

9h00 – 11h00

Dispositif de sûreté dans les entreprises

Responsable Sûreté et Management de crises

Dans un environnement devenu plus menaçant et concurrentiel, la protection du patrimoine des entreprises est un engagement prioritaire qui contribue à garantir leur pérennité en sécurisant leur activité quotidienne et la mise en œuvre de leur stratégie.

Face à ces enjeux davantage pris en compte par des Directions générales conscientes des responsabilités qui pèsent sur elles, la Sûreté est une fonction en pleine transformation. Elle se structure, se professionnalise et acquiert un positionnement et des moyens qui lui permettent de mieux protéger les actifs de l'entreprise contre la malveillance à laquelle elle est exposée.

Désormais identifiée parmi les directions corporate, la Sûreté inscrit nécessairement son action dans un rôle de business partner, sans occulter ses valeurs intrinsèques de bienveillance et de protection. Confrontée aux mêmes enjeux de performance, de conformité, d'éthique, la Sûreté doit se doter d'outils de pilotage et de contrôle, notamment afin de mettre en évidence son ROI et de justifier les ressources allouées.

Pour parfaire sa mutation et accroître sa visibilité, la fonction Sûreté gagne à faire évoluer son image afin de susciter l'adhésion de l'ensemble des collaborateurs, garantie d'efficacité de mesures de Sûreté, à travers des sensibilisations et une communication adaptées.

Evoluant dans un secteur d'activité sensible, la Française des Jeux n'échappe pas à cette exigence de protection et doit se prémunir contre les risques malveillants. Ainsi, elle s'est engagée ainsi depuis 2 ans dans la structuration d'une fonction Sûreté moderne, performante et innovante dans un contexte de fortes évolutions stratégiques de l'entreprise.

11h15 – 12h30

Dispositif de protection sûreté

Consultant / Expert / Enseignant

12h30 – 14h15

Repas de travail encadré

14h15 – 15h45

Le déroulé des investigations des entreprises dans le cas de corruption

Avocat au barreau de Paris

16h00 – 17h00

Principaux enjeux de la conformité et de la lutte contre la corruption

Directeur du contrôle Interne Groupe

17h00 – 18h30

Protéger ses informations lors d'un salon professionnel

Consultant / Expert / Enseignant



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 6

Amphithéâtre

9h - 12h30

La pratique du lobbying

Consultant - Lobbyiste & directeur de cabinet

Définition et typologie du lobbying, champs d'intervention du lobbying (médiatique, consumériste, relationnel, commercial) Les composantes de l'action d'influence : structurel, normatif, idéologique, financier, etc. Les actions selon les différentes phases de l'élaboration d'une norme. Action auprès des institutions locales, nationales et communautaires. Modes d'action et les techniques de lobbying pour influencer : grassroots lobbying et grasstop lobbying. Outils : Position Paper, cartographies d'acteurs.

12h30 – 14h00

Repas commun à l'école militaire

14h00-15h30

Les Stratégies d'influence numérique

Directrice cabinet spécialisée

D'aucuns décrivent les mutations apportées par les nouvelles technologies comme le passage de l'ère de la propagande à celle de l'influence. Si de nouveaux outils s'offrent aux organisations pour influencer directement l'opinion publique et non plus par le truchement des différents pouvoirs (politiques, médiatiques...), à l'inverse, l'opinion a su aussi tirer parti de ces outils pour faire plier les organisations. Quels sont les phénomènes et les mécaniques d'influence que doivent connaître les organisations pour s'y préparer ? Comment définir ses cibles et bâtir sa stratégie d'influence ? Comment organiser la riposte lorsqu'une organisation subit une action d'influence ? » Identifier et cartographier les phénomènes d'influence et de propagation propres au web. Comment fiabiliser et rationaliser une approche des mécanismes communautaires ? Quelles sont les techniques de création de trafic et de collecte de bases de données par les contenus ?

15h45-16h45

Les stratégies d'influences et de lobbying des ONG

Consultant / Expert / Enseignant

17h00 – 18h00

Les think tanks

Observatoire des Think Tanks

Un think tank est une organisation dont l'objet est de penser, d'évaluer, de produire et de diffuser des idées innovantes sur la base d'une expertise formelle portant sur les politiques publiques à destination des décideurs politiques et, d'une façon plus large, à l'ensemble de la société civile. Ainsi, l'activité de recherche s'appuie-t-elle sur le recours à une expertise souvent académique, parfois opérationnelle, et sur la production de livrables, c'est-à-dire dans le cas présent de contenus formalisés et consultables. L'Observatoire est à l'origine du "Label des think tanks" permettant à ces organisations de s'inscrire dans une démarche de transparence et de bonne gouvernance.



PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel (sujet à modifications)

Jour 7

Amphithéâtre

9h – 10h30

La transformation numérique : analyse prospective sur le management des données, le big data et la souveraineté numérique

Directeur de cabinet de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

10h45 – 12h15

Data science dans une démarche d'IE

Senior Manager Digital & IT Strategy - WAVESTONE

- ✓ Définition : Business Intelligence, Data visualisation, data analytique et data prédiction
- ✓ Data Science & Machine Learning dans une démarche d'IE
- ✓ Évolution de l'Intelligence économique avec la Data Science
- ✓ Et demain...

12h15- 12h30

Présentation de l'association des anciens

12h30 – 14h00

Repas commun à l'école militaire

14h00 - 16h30

Restitution de l'exercice

Professeur des universités

16h45 – 18h15

Conclusion du cycle

18h15 – 19h30

Remise des diplômes